

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

N° de la délibération : 2024-152

. de la convocation : 19.09.2024

. d'affichage : 19.09.2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 49

. votants : 57

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt six septembre, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, BRUCHET Antoine, DELVILLE Jean-Pierre, FORMAN Nicolas, Mme GENSE Caroline, MM. GRAVET Jacques, HINAUT Guy, LECOMTE Frédéric, MEREL Michel, MERESSE Christian, MUSEUX Gérard, RICHARD Jean-Edouard, RIMETTE Jean-Michel, SALOME André, SLOSARCZYK Florian, VASSEUR Julie,

M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.

M. LECOMTE Frédéric avait donné pouvoir à M. JOLY Vincent.

M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.

M. RICHARD Jean-Edouard avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.

M. RIMETTE Jean-Michel avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.

M. SALOME André avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.

M. SLOSARCZYK Florian avait donné pouvoir à M. PECRIAUX Lucas.

Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.

M. ACQUAIRE Alain était représenté par M. ZIENTEK Sébastien, suppléant.

M. MERESSE Christian était représenté par M. DEGENNE Laurent, suppléant.

M. MEREL Michel était représenté par M. NORMAND Steve, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine

OBJET :



**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME 2024
BASKET-BALL HAMOIS**

Comme chaque année, la CCES attribue aux associations sportives des subventions pour les accompagner dans leur fonctionnement.

Conformément aux règles d'attributions des subventions sportives,

Conformément à la conciliation avec les nouveaux membres du bureau du Basket-ball Hamois en date du 26 Août 2024,

Vu l'avis favorable de la commission Sports en date du 13 juin 2024 statuant sur le montant attribué au club Basket-Ball Hamois, calculé selon la grille de calcul des subventions de fonctionnement,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 02 Septembre 2024 décidant l'application d'une retenue correspondant à la moitié des frais de remise en état de la surface d'évolution,

Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 8 785 € correspondant à la subvention annuelle de fonctionnement 2024 (10 385€) minorée de la moitié des frais de remise en état de la salle du gymnase (1 600 €).

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 43 voix pour, 13 abstentions (MM. CARPENTIER Pierre, DESACHY Christophe, FRIZON Hervé, GRIMAUX Patrice, JOLY Vincent, LECOMTE Frédéric, LEPERE Didier, MUSEUX Gérard, PINCHON Jacques, Mme POTURALSKI Patricia, MM. RICHARD Jean-Edouard, Mme RIQUIER Julie, M. VASSENT Christophe), et M. BOITEL Francis n'a pas pris part au vote,

. accorde l'attribution de cette subvention,

. autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Le secrétaire de séance,

